



ASSURANCE MENAGE

Vos biens sont un vrai capital, protégez les !

Sur le plan sentimental, bien sûr. Mais sur le plan pratique?

Les objets de notre vie quotidienne représentent un capital qui s'accroît plus vite qu'on ne le pense.

Et rares sont ceux qui connaissent les richesses de leur ménage... jusqu'au jour où il faut les remplacer, suite à un vol, un incendie ou à des dégâts d'eau, par exemple.

Nous pouvons vous proposer une protection globale ou modulable, couvrant, entre autres, tous vos meubles, vos effets personnels et ceux des personnes qui habitent avec vous.

La situation personnelle se modifie...

Une comparaison est en tout cas utile, car elle oblige à réfléchir à sa propre situation et aux besoins d'assurance qui en découlent.

Il n'est pas rare alors de constater que de nombreux événements se sont produits, changeant bien des choses: le mariage, peut-être, l'achat d'une maison, la naissance des enfants, l'acquisition de nouveaux meubles.

Les assurances doivent aller de pair avec tous ces changements car sinon, en cas de sinistres, les surprises peuvent être fort désagréables.

Pour votre ménage:

- Des couvertures modulables et des primes en fonction de vos possibilités
- Plusieurs types de couvertures sur mesure à choix
- Possibilité de franchises pour baisser vos primes

Faites un inventaire... et assurez-les contre...

- **Incendie** de dommage naturel, de fumée, de foudre, d'explosion, d'implosion, de roussissement et dommage causé par un feu utilitaire.
- **Vol** simple et vol avec effraction au domicile, vol à l'extérieur, détournement, vol à la tire, vol par acte de violence.
- **Les événements naturels** comme hautes eaux, inondations, tempêtes (vents de 75 km et plus), de grêle, d'avalanches, de pression de la neige, d'éboulements de rochers, de chutes de pierre, de glissements de terrain, de chutes ou atterrissages forcé d'aéronefs et d'engins spatiaux, voire de parties qui s'en détachent.
- **Dégâts d'eau** provenant de conduites d'eau ou d'installations et appareils qui y sont raccordés, d'appareils d'agrément, d'aquariums, de matelas d'eau.
- **Bris de glace** du vitrage du mobilier, du bâtiment, du dessus de table en pierre, de bris des installations sanitaires à l'exception de la baignoire et de la douche, du vitrocéram, du plan de travail de votre cuisine.
- Inventaire complémentaire.

